

# Mort de Jean Claude Lachaux : La Cour d'appel confirme en tous points la 1ere condamnation !

**Communiqué de presse**  
**Lundi 13 février 2017**

Le 2 décembre 2011, Jean Claude Lachaux, technicien de France Télécom-Orange, chutait d'un poteau téléphonique avec son échelle dite "plateforme". Il décédait le 23 décembre 2011 des suites de ses blessures.

La Plate Forme Extérieure qu'Orange voulait installer sur les véhicules des techniciens devait permettre des économies de 60€ par intervention réalisée, soit 20 millions d'€ chaque année.

Après 4 ans de procédure, le 3 février 2016 le tribunal correctionnel d'Aix en Provence avait reconnu la société Orange coupable de tous les chefs d'accusation, dont l'homicide involontaire et condamné l'entreprise à 50 000 € d'amende.

Orange, montrant le peu de considération qu'elle a pour ses salariés victimes, avait fait appel de sa condamnation. La Cour d'Appel d'Aix en Provence a confirmé en tous points ce lundi 13 février à 14H le 1er jugement.

**La fédération SUD et la famille Lachaux sont satisfaits de la décision de la Cour d'Appel.**

**Sud attend de la direction d'Orange une réelle politique de prévention et de santé au travail pour empêcher d'autres drames.**

**D'ici lundi 20 février, Orange devrait décider si elle se porte en Cassation, notre fédération interviendra une nouvelle fois auprès de la direction pour en finir avec ce marathon judiciaire dans l'intérêt de Mme Lachaux et sa fille.**

**Sud**

**Fédération des activités postales et de télécommunications**

25/27 rue des Envièges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34  
Courriel : sudptt@sudptt.fr  
Site : www.sudptt.fr

Union  
syndicale  
**Solidaires**